

Le Fantôme du 18 avril

Mahdi Boukhalfa

Le Fantôme du 18 avril

(Quand les Algériens se mêlent
de politique)

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

© Les Éditions du Net, 2021
ISBN : 978-2-312-08517-3

Note

C'est l'histoire peu glorieuse d'un fantôme. Non, pas « le Fantôme de l'Opéra », un excellent livre de Gaston Leroux (1910) porté à l'écran, ou « le Fantôme du Paradis » de Brian de Palma (1974), mais celui du 18 avril, apparu fugacement en Algérie, en cette mémorable année 2019 de manifestations populaires pour l'avènement d'une vraie démocratie dans le pays. Furtivement peut-être, comme une ombre ou une illusion. Suffisamment, pourtant, pour que le peuple algérien se dresse, sans peur mais avec bravoure, et sort comme un seul homme chasser le démon. Un être étonnant et fantasque, qui vivait à l'extrême lisière de la société, et de ses concitoyens. Il voulait, au bout d'une terrible longue nuit, s'emparer de leurs chaumières, de leur vie, de leur dignité. De leur pays.

Alors, pour connaître son histoire, et comme le faisaient avec force mystères nos grands-mères aux temps des splendeurs des Médinas andalouses et du Maghreb central, de Fes à Alger, de Constantine à Tunis, « allumez une bougie, entrez dans vos chambres. Mettez vous ensuite au lit, et écoutez, cette histoire. »

« Kane Ya Makane, fi Kadim Ezzamane¹ » en Algérie, un fantôme est venu au mois d'avril de l'an improbable 2019, au mois de février...

1. « Kane ya makane fi Kadim Ezzamène » (arabe dialectal) : Il était une fois dans les temps anciens. C'est une formule utilisée au Maghreb, sans doute héritée des traditions orales andalouses, pour entamer le récit d'un conte, le soir, après le souper.

Lever de Rideau

Cela aurait pu être un scénario du pire dans un drame épique d'une réplique du « fantôme de l'Opéra », ou une escapade hors du temps du Dr Faust. Bouteflika pourrait-il être une copie cosmogonique du Méphistophélès des temps modernes ?

« Je suis, dit Méphistophélès, *l'esprit qui toujours nie ; et c'est avec justice, car tout ce qui existe est digne d'être détruit ; il serait donc mieux que rien n'existât. Ainsi, tout ce que vous nommez péché, destruction, bref, ce qu'on entend par mal, voilà mon élément* » (trad. Gérard de Nerval). Mais, dans le cas du président Abdelaziz Bouteflika, il n'y a ni pièce, ni drame théâtral, ni Faust, Méphistophélès.

Bouteflika, avec son 1,60 mètre aura tenté de jouer toutes les partitions politiques cauchemardesques, comme toutes les pièces politico-théâtrales de futurs impossibles, il ne sera plus évoqué, le soir après le souper par les Algériens que comme celui qui a détruit le pays.

Car le « Tab Jnanou¹ » a voulu rester au pouvoir, au mépris du bon sens et de la raison et hanter pour cinq longues autres années, un temps infini pour la jeunesse algérienne, l'avenir de l'Algérie.

1. Tab J'nanou : Expression signifiant, du fait de l'âge, l'incapacité d'un individu à gouverner. Le 8 mai 2012, le président Abdelaziz Bouteflika avait prononcé un discours à Sétif, devant une salle comble, où il a laissé entendre qu'il n'allait pas briguer un quatrième mandat. « 50 ans après (la révolution), le rôle de la famille révolutionnaire est terminé dans la gestion des affaires du pays », avait-il affirmé. Il a ajouté : « Jili, Tab jnanou, Tab jnanou, Tab jnanou » (le temps de ma génération est fini).

L'humiliation ultime en réalité avec un homme pratiquement sous assistance médicale que l'on veut imposer aux Algériens. Le peuple a donc décidé de ne plus tolérer une seconde de plus de gouvernance à un homme qui passe plus son temps à faire des bilans médicaux qu'à gérer la vie du pays, et une vie faite de privations de ses concitoyens.

Le débat sur la santé de l'ex-chef de l'état avait commencé avant sa candidature à un quatrième mandat, lorsque l'opposition et la société civile avaient demandé l'application de l'article 102, après son accident vasculaire cérébral (AVC). Il est passé en force, a enlevé le 4eme mandat envers et contre l'opposition, et, lorsqu'il a voulu briguer un 5eme mandat au plus fort de ses soucis de santé, les Algériens ont alors dit non.

Dans son camps, la température était toujours, pourtant, favorable à ce que le président aille à cette élection, en dépit d'une santé déclinante d'un Bouteflika dont le premier cercle voulait en faire un monarque sans trône. A la veille du dépôt de sa candidature à ce dernier mandat de la honte, il part à Genève, en Suisse pour des examens médicaux, dimanche 24 février, deux jours après le début du « HIRAK », le président s'envole pour « des contrôles médicaux périodiques », selon un communiqué de la présidence.

Il est hospitalisé aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Le 6 mars 2019, La Tribune de Genève rapporte que le président Bouteflika, était « sous menace vitale permanente », et souffre de problèmes neurologiques et respiratoires et souffrait d'une « atteinte systémique à des réflexes corporels ».

Le président algérien est également atteint, selon le même journal, d'aphasie, une perte partielle du langage. « Il semble réceptif à ce qu'on lui dit, mais on le comprend à peine. Il faut pratiquement lire sur ses lèvres ». « Son imposante équipe médicale lui sert d'interprète avec le monde extérieur et parle souvent à sa place », ajoute le quotidien genevois.

Dans un livre qui venait de paraître en mai 2016, juste après la visite en mars du Premier ministre français, une visite qui avait

provoqué un tollé à Alger après que Manuel Valls ait pris en photos Bouteflika qu'il a mise sur les réseaux sociaux, l'ancien président du Conseil constitutionnel français et ex-ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré avait déjà relevé et révélé l'incapacité du président Algérien de diriger le pays.

Dans ce livre¹, qui revient sur la visite qu'il a effectuée en Algérie le 9 décembre 2015, il s'est posé des questions, en particulier sur la santé du président algérien et sa capacité à diriger le pays.

« Il m'accueille dans son palais, situé un peu en dehors du centre d'Alger, très fortement et visiblement protégé. Une résidence médicalisée, me dit-on. Il est tassé dans son fauteuil, très essoufflé, la voix faible. Un petit micro collé contre sa bouche permet de mieux entendre ce qu'il dit. Il a bien des difficultés pour s'exprimer. A plusieurs reprises, il doit s'interrompre pour boire une gorgée d'eau. Il me faut être particulièrement attentif pour réussir à le comprendre (...). Tandis que notre entretien se termine, je constate qu'il a de plus en plus de mal à parler. Sa respiration est hachée, il est fatigué. »

Il se pose la question : « Bouteflika est-il encore en capacité de diriger l'Algérie ? C'est la question que je me pose tout au long de cette soirée ». Si J.L. Debré estime que le Président Bouteflika « est à l'évidence bien informé des affaires internationales », cela ne l'empêche pas de rester dubitatif : « cet homme épuisé après moins d'une heure d'entretien, à l'élocution difficile, n'est-il qu'un paravent derrière lequel se cachent des hommes ou des clans soucieux de garder le pouvoir le plus longtemps possible ? » (...) « En le maintenant à la tête du pays, ne cherchent-ils pas à différer une guerre de succession qui achèverait de fragiliser une Algérie déjà promise, avec l'effondrement des prix du pétrole, à de grandes difficultés économiques et sociales. Un pays où la montée de l'islamisme radical est manifeste. »

3. « Ce que je ne pouvais pas dire ». Jean-Louis Debré. Robert Laffont. Paris, avril 2016. 400 pages.

Une grande polémique, sur l'état de santé réel du chef de l'état, avait été alimentée au mois d'avril 2016 par un Tweet du Premier ministre Français. Ce qui avait alerté l'opinion publique et l'opposition sur la capacité du président de gérer le pays, d'autant que le livre de J.L. Debré remet au devant de l'actualité les soupçons de la classe politique quant à ceux qui gouvernent le pays, en lieu et place d'un président malade et grabataire.

En juin 2018, Said Sadi, l'ex-président du RCD, se pose déjà la question, au moment où la candidature de Bouteflika à un 5eme mandat a été annoncée par ses soutiens politiques : **« L'état de santé du président Bouteflika décrédibilise un peu plus la présidentielle déjà frappée d'illégitimité par les fraudes électorales. »** Au mois de novembre 2018, quelques jours après la sortie du président au carré des Martyrs de « Makam Echa-hid », sur les hauteurs du Clos Salembier, et au cimetière d'Al Alia, tout près du populeux et populaire quartier d'El Har-rach, avec des images insoutenables, dramatiques sur son état de santé, beaucoup de personnalités de la société civile et de l'opposition se sont alors posé la question, si le 5eme mandat n'était qu'une manière comme une autre pour que le clan au pouvoir de rester à la tête du pays, par délégation.

Le président de Jil Jadid Sofiane Djilali, un des plus fer-vents opposants au 5eme mandat, relève : « Nous avons vu ce jeudi des images terribles d'un Bouteflika très affaibli, effondré. Comment peut-on demander à un homme si malade de briguer un autre mandat. C'est irresponsable, sauf si on a une arrière-pensée et un intérêt particulier à le maintenir au pouvoir. » Zoubida Assoul, présidente du parti Union pour le Changement et le progrès (UCP) déclare de son côté qu'« au vu des importants pouvoirs concentrés entre les mains du président de la République, un 5e mandat est extrêmement dangereux, surtout pour la stabilité de l'Algérie. »

Tous les partis politiques et acteurs de la société civile mettent en garde contre les effets dévastateurs pour le pays d'un 5eme mandat, et, bien évidemment, lancent un sévère avertissement

contre la tentation d'un mandat de trop. L'opinion publique, de son côté, chauffée à blanc par le marasme économique, la crise sociale, et les appels d'air des jeunes, mais également par les drames en mer des « harragas¹ », ne comprend plus, et commence à rugir.

Fin novembre, des appels sur les réseaux sociaux à une manifestation à Bab El Oued contre le 5eme mandat ne sont pas suivis d'effet. Cependant, les autorités ont réagi « au quart de tour » en mettant en place dans le quartier et à la Grande poste, les « Champs Elysées » d'Alger, un imposant cordon de sécurité. Ce sera alors partie remise, jusqu'au 22 février.

Insensibles et sourds à la détresse sociale, à l'impasse politique d'une telle forfaiture, des dangers potentiels d'une démarche politiquement suicidaire, les partis de la majorité mettent la pression pour le 5eme mandat, et achèvent d'écoeurer l'opinion publique et l'opposition. Une sorte de déclaration de guerre contre la démocratie, l'alternance au pouvoir et pour l'immobilisme politique dans un pays qui étouffe.

Entre janvier et décembre 2018, les partis de la majorité, les organisations de masse, le patronat et les deux chambres du Parlement appuient et soutiennent le 5eme mandat, et se met alors en marche la machine électorale du pouvoir. Au grand désarroi de l'opposition et de la société civile, qui y voient cinq autres longues années de non gouvernance, d'exacerbation de la crise sociale et de profonde récession économique sur fond de prédation ; et, surtout, de négation des droits de l'homme, de toutes les libertés individuelles et collectives.

A l'étranger, l'état de santé de Bouteflika prête autant à la dérision macabre qu'à une franche moquerie contre le président des Algériens, surnommé de « président fantôme ». Les quolibets de la presse internationale vont fleurir à travers leurs unes : « Bouteflika, le président fantôme » (L'Express), « L'Algérie, ce pays prisonnier de son président-fantôme » (Causeur.fr), « Derrière le

1. Immigrants clandestins en daridja.

président-fantôme Abdelaziz Bouteflika, qui dirige le pays » (Ouest France), « Algérie, un président fantôme honoré » (BFMTV) ; bref, l'image d'un président absent fait les choux gras de la presse francophone, en particulier en France où la classe politique s'interroge sur ce qu'ils se passe vraiment à Alger.

D'autant que le chef de l'état ne reçoit plus ses homologues, sinon qu'en de rares occasions, et généralement des chefs d'état qui ne font pas l'unanimité ni dans leur pays, ni à l'échelle internationale, notamment le vénézuélien Nicolas Maduro. La détérioration de l'état de santé du président avait contraint les autorités algériennes au mois de février 2017 à annuler à la dernière seconde la visite de travail que devait effectuer en Algérie la chancelière Allemande Angela Merkel à cause d'« bronchite aigüe » du président.

La santé déclinante et fragile de Bouteflika n'est plus un secret pour personne, comme en témoignent ses nombreuses visites médicales périodiques à Grenoble, où il est suivi, après les séjours à l'hôpital militaire parisien du Val-de-Grâce, là où il avait été traité en avril 20123 pour un AVC. Pour les chancelleries à Alger, il s'agit bien d'une sorte de vacance du pouvoir, et le terme fantôme fait alors son petit chemin au sein de la presse étrangère, très friande de ce genre d'informations diplomatiques croustillantes.

Le président fantôme algérien, c'est l'autre face, mais plus cruelle, que celle portée à l'écran par Norman Taurog en 1932 dans son film « The phantom Président ». Ce film retrace les péripéties d'un « candidat aux élections, qui est jugé trop peu convainquant par son parti, qui lui trouve une doublure. A l'approche du jour du vote, ils vont devoir gérer cette imposture. » Kafkaïen ?

Pire, un scénario à l'algérienne, qui s'adapte à merveille à la supercherie, à l'escroquerie politique que le clan au pouvoir allait imposer aux Algériens, un tour de passe-passe inimaginable, une prestidigitation politique de haut vol, que le peuple a éventé, à temps. Et dire que certains relais du pouvoir avaient fait le forcing pour faire avaliser une candidature qui avait toute les formes d'une autre forfaiture politique dans le sens où le président ne servait que

bouclier, qu'un faire valoir à un clan qui, lui, exerce réellement le pouvoir, par conseillers du président interposés.

Car après le dépôt de son dossier de candidature pour un 5eme mandat au soir du 3 mars 2019, le débat s'était alors focalisé sur la nature et les signataires de son certificat de santé, une des pièces importantes de ce dossier de candidature, déposé auprès du Conseil constitutionnel. L'ordre des médecins Algériens avait averti contre « la fraude », alors que la presse nationale, tout autant que les partis d'opposition et l'opinion publique, en pleine marches populaires contre le 5eme mandat, s'interrogeaient sur la finalité que recherche le pouvoir en imposant aux électeurs et aux Algériens un président grabataire, incapable de parler et de se mouvoir, sous assistance médicale permanente.

L'interrogation se posait, car tout le monde sait que le système allait user une fois encore de fraude pour faire élire une cinquième fois Bouteflika président pour un 5eme mandat. Et, au moment où tout le monde se perdait en conjectures, notamment sur l'obligation constitutionnelle faite au président élu de prononcer son serment dans son intégralité devant le peuple, Farouk Ksentini, l'ex-président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme avait affirmé le 13 février 2019, juste après l'annonce de la candidature de Bouteflika, que le président « ne sera pas obligé de prononcer l'intégralité du texte de la prestation de serment » s'il est élu le 18 avril prochain pour un nouveau mandat.

Dans une déclaration à la presse électronique, l'avocat avait précisé qu'il lui suffira de dire : « Je jure par Dieu Tout Puissant », et après « le président de la Cour suprême prononcera ensuite le texte intégral, comme cela se fait lors de la prestation de serment des juges, des avocats, des policiers et des gendarmes ».

Il s'explique : « Lorsqu'un candidat se présente à la présidentielle, c'est le Conseil constitutionnel qui aura le dernier mot, s'il constate que l'état de santé du président ne lui permettra pas d'exercer ses fonctions. En ce qui me concerne, je considère que le